

Rapport de jury du CAFFA 2018

Admissibilité

Statistiques

36 candidats se sont inscrits à l'admissibilité ; 27 ont rendu leur dossier et 20 ont été déclarés admissibles.

Répartition par grade

	admissible	non admis	non rendu	Total
Agrégé	5	2	1	8
Certifié	11	2	6	19
PEPS	1	0	0	1
PLP	3	3	2	8
Total	20	7	9	36

Répartition Homme Femme

	admissible	non admis	non rendu	Total
Femme	17	7	4	28
Homme	3	2	3	8

Dossier

Le jury n'a pas de remarque particulière sur les dossiers. Globalement bien construits, ils répondaient aux attentes formelles. Le nombre d'annexes était raisonnable, à quelques exceptions près. Et lorsque c'était le cas, cela était défavorable au candidat.

Le jury renvoie aux rapports précédents pour les conseils relatifs à la constitution du dossier.

Présentation

Les présentations étaient bien préparées. Le jury a apprécié que la plupart des diaporamas qui accompagnaient certaines présentations soient bien construits et constituent un véritable support au discours. Cependant, un bon nombre de présentations, elles aussi bien construites, se sont faites sans support numérique. L'utilisation d'un diaporama n'est pas nécessairement une attente. Des diaporamas confus ou surchargés ont desservi certains candidats.

Le plus souvent, les présentations étaient complémentaires du dossier, ce qui est très apprécié. Le jury a lu le dossier et n'a pas besoin d'une relecture, mais bien d'un point de vue oral complémentaire sur la candidature. La place des lectures personnelles dans l'exposé initial ou dans les entretiens a été également appréciée. Cela montre une réflexion déjà engagée sur le travail du mémoire.

Entretien

Lors des entretiens, le jury cherche principalement à connaître la posture que peut adopter le candidat. Sans chercher à le mettre en difficulté, il est interrogé sur des mises en situation dans différents cadres classiques, avec des thématiques soit d'actualité, soit proches de ses domaines d'expertise. Certains candidats montrent une méconnaissance du fonctionnement de l'institution en matière de formation, soit dans les formations de proximité, soit dans le rôle institutionnel que peuvent avoir des formateurs académiques dans la diffusion d'une réforme.

Le jury interroge systématiquement les candidats sur les deux aspects complémentaires relevant de l'épreuve pratique de l'année d'admission pour évaluer la posture du candidat face au tutorat ou à une formation de groupe. La diversité des missions de ces cadres est à connaître.

Il est également recommandé de connaître le référentiel des compétences du formateur. Cependant, il faut bien montrer, si on y fait référence, que ces compétences ont un sens pour le candidat. La récitation ou l'utilisation mal à propos du référentiel a été quelque fois observée.

Rappel : les critères d'évaluation de l'admissibilité sont les suivants :

Dossier : capacité à dégager des lignes de force de son parcours en lien avec le projet	Réflexion éducative
Réflexion sur la posture de formateur, sur le rôle de formateur académique	Expertise didactique et pédagogique
Motivation pour devenir formateur	Aisance dans la communication (écrit – oral)
	Capacité à analyser sa pratique ou celle d'un autre.

Admission

Statistiques

13 candidats se sont inscrits. Un a très vite abandonné. 2 ont été évalués sur l'épreuve pratique mais n'ont pas rendu leur mémoire (précisons qu'ils sont déclarés non admis, ce qui compte comme l'une des trois tentatives possibles pour l'admission). 10 ont soutenu leur mémoire et 9 ont été admis. La préparation de l'admission est un investissement important en temps. La rédaction du mémoire est notamment un exercice de longue haleine. Le jury recommande de ne s'engager dans la préparation de l'admission qu'après avoir bien évalué la charge de travail et sa disponibilité pour l'assumer.

Répartition par grade

	admis	non admis	non rendu	abandon	Total
Certifié	5	1	2	0	8
PLP	4	0	0	1	5
Total			2	1	13

Répartition Homme Femme

	admis	non admis	non rendu	abandon	Total
Femme	7	1	0	0	8
Homme	2	0	2	1	5

Le jury observe une évolution dans les profils des candidats. Plusieurs candidats ayant une faible expérience de formation, mais ayant profité de la formation des deux années du CAFFA, ont réussi cette certification, les expériences de l'année leur ayant permis de construire une posture réflexive sur leur mission de formateur.

Épreuve pratique

Les épreuves pratiques ont été globalement très réussies. Le type d'épreuve et le choix fait par le candidat n'a pas d'incidence sur les réussites. Il serait faux de croire qu'une épreuve est plus simple que l'autre : les attentes des examinateurs sont les mêmes sur les deux situations d'évaluation.

Le jury rappelle que le sujet de mémoire peut très bien être déconnecté de l'épreuve pratique.

Rappel : les critères d'évaluation des épreuves pratiques sont les suivants :

Animation d'une action de formation	Analyse de pratique
Traitement de la problématique au regard des objectifs annoncés	Qualité de l'analyse de la séance
Ancrage dans le cadre de référence et le contexte d'exercice	Dialogue constructif
Capacité à accompagner un collectif professionnel	Remarques hiérarchisées
Qualité de l'animation et des interactions	Conseils pertinents et opérationnels
Utilité des supports et des outils mobilisés	Pertinence des pistes de réflexion et du prolongement possible proposé

Entretien avec le jury
Analyse distanciée de l'action de formation
Justification des choix opérés
Inscription de l'action de formation dans la durée
Écoute, sens du dialogue et capacité à entrer dans un échange professionnel

Mémoires

L'objectif premier du mémoire est de réfléchir à la posture de formateur. Les mémoires parlant de tutorat que le jury a lus cette année avaient souvent le défaut de parler davantage du professeur accompagné que de la posture du formateur l'accompagnant. Certes le contexte est nécessaire, mais il ne doit pas occulter la question professionnelle de l'accompagnement.

La plupart des mémoires présentaient un cadre théorique intéressant et le plus souvent maîtrisé. Parfois cependant, les références théoriques sont anciennes (30 ans) et mériteraient d'être actualisées. La qualité formelle du mémoire est globalement satisfaisante, mais il a été parfois observé des bibliographies ne répondant pas à la norme APA qui a été présentée en formation.

Cette année, la remarque sur le nombre et la taille des annexes formulée dans le précédent rapport de jury a été prise en compte. Le jury a apprécié.

L'articulation entre le cadre théorique et la problématique était souvent faible. Le jury rappelle que la problématique doit être une question que se pose un formateur face à une situation complexe : le mémoire doit montrer la démarche réflexive du candidat pour y répondre. On attend notamment que des hypothèses de solution soient proposées et expérimentées. C'est alors que le cadre théorique doit intervenir pour analyser les effets de ces expériences pour valider ou non les hypothèses. Un soin tout particulier doit être porté à la formulation de la problématique. Il vaut mieux resserrer le sujet sur un aspect précis que de chercher à faire le tour d'une question.

Rappel : les critères d'évaluation du mémoire sont les suivants :

Qualité du questionnement et des hypothèses envisagées
Qualité formelle du mémoire
Méthodologie précise et rigoureuse, étayée par des références théoriques
Intérêt du dispositif expérimenté
Traitement, analyse et interprétation des données recueillies

Soutenance

Très souvent, les candidats ont proposé au jury un document présentant le plan de leur intervention. Ce document est apprécié. Un certain nombre de présentations élargissaient le point de vue par rapport au mémoire, permettant de montrer d'une part la question sous un autre jour mais aussi de faire état de la réflexion postérieure au rendu du mémoire.

L'usage de support numérique n'est pas obligatoire, mais du matériel est à disposition. Les candidats peuvent également venir avec leur propre ordinateur et l'utiliser.

Les échanges qui suivent les présentations sont de grande qualité et le jury a apprécié l'authenticité des candidats. Faire état de ses questionnements, de ses réflexions, de ses pistes de progrès est sain, et constructif professionnellement.

Rappel : les items évalués lors de la soutenance sont les suivants :

Qualité de la communication
Analyse distanciée du travail (points forts, points faibles)
Écoute, sens du dialogue et de la controverse professionnelle
Mise en perspective, projection dans le métier de formateur